



Honoraires

Vente d'immobilier d'habitation

- Jusqu'à 50 000 € : 10% du prix de vente
- De 50 001 € à 100 000 € : 9% du prix de vente
- De 100 001 € à 150 000 € : 8% du prix de vente
- De 150 001 € à 200 000 € : 7% du prix de vente
- De 200 001 € à 350 000 € : 6% du prix de vente
- À partir de 350 001 € : 5% du prix de vente

Vente d'immobilier à destination professionnelle

- 10% du prix de vente

Avis de valeur

- 150€ TTC

Honoraires à la charge vendeur - Montant des honoraires maximum TTC (TVA à 20%)